L'expo[illegible] organisée par le musée de Zurich [illegible] une entrep[illegible] [illegible]richoise, [illegible] bien une exposition [illegible]dérale et suis[illegible] [illegible] la pleine signification du mot. Monsieur le président de [illegible] Confédération ne l'apprecie pas autrement. Il a l'intention de convoquer prochainement les conservateurs des musées et collections et les représentants des administrations qui leur sont préposées, à Berne pour leur en parler, et nous espérons avoir l'honneur de vous y rencontrer. postes - 1.[illegible]

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

Le Président
de la Société des Beaux-Arts de Zurich

1 annexe

Le Directeur

[signature]

0/452

Monsieur P. Froidevaux, Inspecteur général, Metz

Monsieur,

En possession de votre demande du 24 avril au sujet de la participation à l'exposition d'art suisse qui aura lieu dans les salles du Kunsthaus de Zurich pendant l'Exposition Nationale de Zurich, nous avons l'honneur de vous informer que cette exposition comprendra une partie ~~[illegible]~~ plutôt rétrospective et une partie moderne. Le règlement pour cette seconde exposition, qui seul peut intéresser M. votre fils, le peintre Paul Froidevaux, et qui durera de la seconde moitié du mois d'août jusqu'à la fin du mois d'octobre, sera établi et publié une fois la première partie installée et inaugurée, c'est-à-dire au cours du mois de mai de cette année.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués,

KUNSTHAUS ZUERICH
Musée des Beaux-Arts
Le Directeur

[signature]

Zurich, 25 avril 1939
LA/II